



Certificat d'Accréditation

N° : 1-2-021 Rév 02

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, est signataire de l'accord multilatéral de l'EA pour l'accréditation, pour les activités objet du présent certificat, atteste que :

**Société de Fabrication d'Accessoires Industriels et Sanitaires
SANIAK - Groupe BCR**

Adresse : BP 06 -19008, Ain El Kébir - Sétif - ALGERIE

est accrédité selon la norme ISO/IEC 17025 :2017 et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'essais suivantes :

✓ **Essais chimiques sur matériaux métalliques.**

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 17/07/2023
Date de fin de validité : 16/07/2027

Le Directeur Général

Nouredine BOUDISSA

Date d'octroi de l'accréditation initiale : 17/07/2016